

LES CHRONIQUES ROYALES KHMERES

KHIN Sok

L'histoire du Cambodge écrite par les chercheurs français se base sur les chroniques royales appelées par les Cambodgiens *rājabaṅsāvātāra* ou *rapā khsatra*. Le premier de ces termes est un composé formé de *rāja* "roi" et de *baṅsāvātāra*, qui prend le sens d' "histoire." Le second est formé de *rapā* "récit, histoire" et de *khsatra*, qui veut dire "rois, princes." En effet, chacune des deux expressions signifie "histoire des rois."

A présent, les chroniques cambodgiennes n'existent que sous forme de copies. Elles sont au nombre de trente-quatre, dont trois (celles de la Bibliothèque Nationale à Paris¹) sont en transcription latine (système des missionnaires), tandis que les autres sont en caractère cambodgien. Ces copies proviennent de huit versions différentes dont sept ont été rédigées respectivement en 1818, 1869, 1878, 1903,² 1934,³ 1941, et 1966. La huitième version est un morceau de chronique qui n'a pas de points communs avec les sept précédentes et ne contient aucun indice de sa date de rédaction.

De 1818 à 1966, les chroniques cambodgiennes ont beaucoup varié sur les plans du fond et de la forme. Aucun travail

¹Au Chhieng, *Catalogue du fonds khmer*. Bibliothèque Nationale, Département des Manuscrits (Paris: Imprimerie Nationale, 1953), cotes 3.4, 3.5, 3.9.

²D'après les notes personnelles de G. Maspero, la copie qui lui appartenait était de la version de 1903. Cette copie paraît semblable à la version de 1934. Il existe, en outre, la copie P63 appartenant à la Bibliothèque de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, qui a été rédigée après l'année 1904. Jusqu'à présent, il ne nous a pas été possible de prouver laquelle de ces copies a été composée en 1903.

³Cette version pourrait dater de 1929.

d'édition critique n'a été entrepris. L'histoire du Cambodge telle qu'elle était élaborée par les chercheurs français depuis la fin du XIX^e siècle était surtout des adaptations ou des traductions.

Une chronique a été étudiée et traduite pour la première fois par Doudart de Lagrée. Ce travail a été annoté et publié par Garnier.⁴ C'est une traduction de la chronique rédigée en 1818.

Ensuite, en 1880, Aymonier a fait paraître deux articles, l'un intitulé "Chronique des anciens rois du Cambodge,"⁵ l'autre "Chronique royale du Cambodge."⁶

Trois ans plus tard, Moura a réservé le premier chapitre du tome II de son *Royaume du Cambodge* à l'histoire du Cambodge, laquelle a été élaborée à partir d'une autre version des chroniques royales.⁷

En 1904, dans le troisième et dernier volume de son *Le Cambodge*, Aymonier s'est servi, en plus des chroniques royales, des renseignements des chroniqueurs historiographes chinois et des relations des auteurs européens de l'époque.⁸

Dans la même année, G. Maspero a publié un ouvrage dont le troisième des cinq chapitres duquel est réservé à l'histoire

⁴Francis Garnier, "Chronique royale du Cambodge," in *JA*, 6^e sér., 18 (octobre-novembre-décembre 1871): 336-85; 20 (août-septembre 1872): 112-44.

⁵E. Aymonier, "Chronique des anciens rois du Cambodge," Traduite et commentée par..., in *ER*, 1880.4: 149-85.

⁶E. Aymonier, "Chronique royale du Cambodge," in *Revue de Cochinchine*, 1880.

⁷J. Moura, *Le royaume du Cambodge* (Paris: Ernest Leroux, 1883), en deux volumes; G. Cœdès, "Essai de classification des documents historiques conservés à la Bibliothèque de l'École Française d'Extrême-Orient," in *BEFEO*, XVIII (1918).9: 21, n.2 et n.4.

⁸Etienne Aymonier, *Le Cambodge. III: Le groupe d'Angkor et l'histoire* (Paris: Ernest Leroux, 1904).

du Cambodge d'après les annales.⁹

Dix ans après parut l'*Histoire du Cambodge* de Leclère,¹⁰ où l'auteur précise qu'il a utilisé une chronique rédigée par une commission nommée par le roi Norodom et présidée par le chef des bonzes.¹¹

En 1974, enfin, M. Piat a traduit la copie d'une chronique qui appartient aux Missions Etrangères de Paris.¹² Celle-ci est la traduction en cambodgien d'une chronique écrite en siamois.

Tous ces travaux présentés sous différentes formes---traduction, adaptation, ou résumé---se fondent sur une des versions des chroniques.

Il est intéressant d'examiner les jugements de ces auteurs portés sur les chroniques cambodgiennes.

Moura écrit:

Le texte est écrit en langue pali et nous l'avons fait traduire avec soin par un lettré¹³ qui passe pour être très versé dans les langues anciennes de l'Inde. Ce qu'on a trouvé là n'est pas, à proprement parler, de l'histoire, mais on reconnaîtra que sous la forme naïve, fabuleuse et légendaire, suivant laquelle les faits sont présentés, apparaît assez nettement la vérité historique, qui peut être dégagée de ce fouillis de récits fantastiques, introduits après coup dans les annales par des historiographes serviles, qui ont mis tous leurs soins à satisfaire l'amour propre et l'orgueil de leurs rois en certifiant que leurs pouvoirs et eux-mêmes étaient d'origine divine, tandis qu'ils laissaient dans l'ombre les points essentiels, intéressants, pouvant aider à débroussailler le chaos

⁹Georges Maspero, *L'empire khmèr; histoire et documents* (Phnom-Penh: Imprimerie du Protectorat, 1904).

¹⁰Adhémard Leclère, *Histoire du Cambodge depuis le 1^{er} siècle de notre ère, d'après les inscriptions lapidaires, les annales chinoises et annamites et les documents européens des six derniers siècles* (Paris: Paul Geuthner, 1914). Voir le compte-rendu par G. Cœdès, in *BEFEO*, XIV (1914).9: 47-54.

¹¹Ibid., 22.

¹²Martine Piat, "Chroniques royales khmer [*sic*]," in *BSEI*, XLIX (1974).1: 34-140 + 2 planches.

¹³Voir Cœdès, "Essai de classification," 21, n.4.

dans lequel s'est perdu le passé du peuple khmer.¹⁴

A ceci l'auteur ajoute la remarque suivante:

Au Cambodge, on a également retouché, remanié mille fois la chronique officielle, et nous connaissons quelqu'un, que nous aurons la discrétion de ne pas nommer, qui a fait changer le nom qui lui fut donné à sa naissance, et qui fit aussi subir des modifications aux noms et titres de ses prédécesseurs, sous le futile prétexte qu'ils n'étaient pas assez jolis.¹⁵

Sur le même ton, Aymonier a fait une longue critique sur les chroniques:

Aride, sèche et indigeste compilation, la chronique cambodgienne, où foisonnent les lacunes, les obscurités et les incohérences, alors que nombre de faits dépourvus de tout intérêt historique y sont soigneusement relatés, est d'une lecture que rend fatigante autant que confuse la répétition incessante des titres ou qualifications honorifiques qui désignent habituellement les princes et princesses. Dans le récit des événements des derniers siècles qu'elle embrasse, elle présente quelquefois malgré des erreurs probables de dates ou de détails, un caractère d'authenticité suffisant, que confirment jusqu'à un certain point les rares données des voyageurs européens. Mais il en est tout autrement en ce qui concerne ses débuts, et, en général, l'exactitude des dates et la véracité des détails sont à suspecter en raison directe de leur ancienneté. Autant que les Annales Siamois, elle exige donc un sérieux contrôle, par comparaisons synchroniques avec les renseignements provenant du dehors ou de l'épigraphie locale.¹⁶

Maspero a également fait une remarque sur les chroniques cambodgiennes en les comparant avec les annales siamoises:

La rédaction des annales qu'ils [les Cambodgiens] possèdent aujourd'hui date du règne d'Ang Chan.¹⁷

Pauvre en documents, le chroniqueur, auquel elle est due, emprunta son canevas aux "annales siamoises," apocryphes elles aussi, puisqu'elles venaient d'être reconstituées, et l'enjoliva de détails recueillis dans la "donnée orale."

L'annaliste siamois lui-même s'était, pour sa part, peu soucié d'exactitude: le temps ni la chronologie ne sont du

¹⁴Moura, op.cit., II: 3.

¹⁵Ibid., II: 23.

¹⁶Aymonier, *Le Cambodge*, III: 735.

¹⁷Cœdès, "Essai de classification," 17.

domaine des orientaux.

On voit donc combien minime est la confiance qui peut être accordée à la chronique cambodgienne reconstituée de seconde main.

De plus, la tradition thai fait commencer l'histoire du Siam à la fondation d'Ayuthia, qu'elle place, je ne sais pourquoi, en l'an mil trois cent cinquante¹⁸ de l'ère chrétienne.

Puisque donc les "Annales siamoises" prenaient cette date comme point de départ, pourquoi chercher plus loin: l'annaliste cambodgien prit son style et gravement déclara qu'en 1340 "Prah Bat Samdach Prah Barom Nipan Bat" régnait à Angkor et qu'il était en paix avec le Siam, le Laos et l'Annam.

Telle est, à mon sens, la seule raison du silence tenu par le rédacteur des "Annales cambodgiennes," à l'égard des événements antérieurs à cette date.

Au demeurant, les documents que nous possédons sur cette époque ne font nulle mention de calamités, défaites ni débâcle.¹⁹

Il y a, enfin, la remarque formulée par Cœdès dans son article déjà cité. Après avoir repris les idées de Moura et d'Aymonier, il ajoute:

...Les développements sont rarement en proportion de l'importance des faits relatés: des crémations, des fêtes insignifiantes font l'objet de longs récits, alors que des événements essentiels sont expédiés en quelques lignes, et pour peu que ces événements touchent à des questions tant soit peu délicates, ils sont passés sous silence ou arrangés par le chroniqueur respectueux et discret.

Après ces critiques, Cœdès a porté sur les chroniques cambodgiennes une appréciation plus nuancée en disant:

Malgré tous leurs défauts, les documents cambodgiens sont cependant une source de première importance pour l'histoire du pays. Car si les auteurs européens, chinois et autres apportent des dates sûres qui sont autant de repères, la chronique locale donne seule un récit continu, et la trame même des événements.²⁰

¹⁸Voir G. Cœdès, *Les Etats hindouisés d'Indochine et d'Indonésie*. Nouvelle édition revue et mise à jour (Paris: E. de Boccard, 1964), 396.

¹⁹Maspero, op.cit., 52.

²⁰Cœdès, "Essai de classification," 15.

Ces jugements ont mis en cause deux questions essentielles: la personnalité du rédacteur de la chronique, et les documents sur lesquels travaille chaque chroniqueur, étant donné que la plus ancienne des versions date de 1818.

Avant d'examiner ces deux questions, il est nécessaire de signaler que jusqu'à présent nous n'avons aucune trace d'une chronique rédigée en pali. L'affirmation de Moura est inconsidérée, car il connaissait lui-même très peu le cambodgien et encore moins le pali. Surtout quand il affirme,

...nous l'avons fait traduire avec soin par un lettré qui passe pour être très versé dans les langues anciennes de l'Inde²¹

il n'y a pas la possibilité de vérifier de quelle langue il s'agissait. Cœdès, qui a recherché cette question, écrit:

D'après les souvenirs de M. Chun, actuellement Okñā Yomrāč, qui fut un des collaborateurs de Moura, le texte n'était pas en pâli, mais en cambodgien, ce qui est infiniment plus vraisemblable. Le "lettré très-versé dans les langues de l'Inde" est évidemment le Praḥ Sokon (qui prétendait en effet savoir le sanskrit), et c'est sans doute à lui qu'est imputable l'assertion inexacte de Moura.²²

Les récits dans les chroniques royales se présentent sous différents aspects et sont dûs à la personnalité du rédacteur.

Les anciens rois khmers faisaient tenir les annales de leur règne, où étaient enregistrées l'histoire de leurs familles, leurs guerres et leurs victoires. Nous en avons la preuve dans une inscription au Bhaṇṇ Braḥ Vihāra,²³ laquelle parle des familles qui gardent les annales de la famille de Kambu, relatant la gloire des souverains de la terre depuis Śrutavarman jusqu'à Sūryavarman 1^{er}. Ces annales auraient disparu au cours de la prise de Lañvaek à la fin du XVI^e siècle et des guerres inces-

²¹Moura, op.cit., II: 3, cité ci-dessus.

²²Cœdès, "Essai de classification," 21 n.4.

²³L'inscription K.380, inscrite sur les piedroits de la porte sud du gopura D de Praḥ Vihār; voir G. Cœdès, *Inscriptions du Cambodge*, VI (Paris: Ecole Française d'Extrême-Orient, 1954), 261.

santes des XVIII^e et XIX^e siècles.

Or les fonctionnaires chargés de tenir ces annales étaient payés par le roi. Ils devaient noter tous les événements relatifs à la famille royale seule et non à ceux des mandarins. En outre, les événements à relater étaient sélectionnés: ce sont toujours les bonnes actions, la gloire, les brillants exploits du roi qui étaient censés dignes d'enregistrement. Si le roi avait perdu la guerre, ou s'il n'avait pas observé les dix règles royales, les chroniqueurs, par crainte de perdre leur fonction (ou leur vie), étaient obligés de n'en parler que brièvement dans les annales ou simplement de les passer sous silence. Par conséquent, les chroniques récentes changent de caractère suivant le règne sous lequel elles ont été rédigées. C'est ainsi que dans la copie P63, rédigée peut-être sous le règne de Norodom, il manque des passages jugés indiscrets par la famille royale, alors que ces passages figurent dans la version rédigée sous le règne de Sisowath. Dans ces circonstances, les chroniqueurs n'étaient pas libres d'écrire les faits tels quels à moins que ces derniers fussent la gloire ou les brillants exploits du roi.

Nous avons vu ci-dessus que, parmi les versions des chroniques que nous possédons, la première date de 1818 tandis que les autres ont été rédigées en 1869, 1878, 1903,²⁴ 1934, 1941 et 1966. Or, depuis 1863 le Cambodge était sous le protectorat français et, de 1884 jusqu'en 1953, il était colonie française. Pendant cette période, les chroniqueurs ont décrit les mouvements nationalistes dirigés contre l'occupation française, par exemple l'insurrection de 1884,²⁵ comme des mouvements organisés par les brigands saccageant le pays, lesquels mouvements n'avaient pas pour cause immédiate de chasser les Français du Cambodge. C'était en fait un mouvement fomenté par les mandarins sur l'ordre du roi Norodom contre le coup de force de Ch.

²⁴Vid. supra, deuxième alinéa et note 2.

²⁵Vāmā Juon, 957-8. Ce document est cité ci-dessous.

Thomson, dont Leclère nous a laissé le portrait suivant:

M. Thomson n'était pas un habile homme, tant s'en faut, il n'avait pas l'esprit d'un diplomate délicat, habile et patient qu'il aurait fallu en cette circonstance pour traiter avec un roi cambodgien qui, certes, connaissait mieux nos procédés, qu'il redoutait, que le gouverneur ne savait les moyens dilatoires qu'il était dans sa nature d'employer. Il résolut de brusquer les choses et d'enlever la signature du roi en l'effrayant par un coup d'audace et des violences. Il envoya un fonctionnaire porter à Noroudâm les desiderata que M. Klobukowski,²⁶ directeur de l'intérieur, avait avec lui insuffisamment préparés avant de partir de Saïgon.

Le roi ne comprit pas tout d'abord ce qui lui était proposé; ses dignitaires se figuraient que la France voulait supprimer leur royaume et le gouverner sans eux, comme s'il eût été une colonie française. Ils poussèrent le roi à refuser tout. Il y eut un conflit de quelques jours, un ultimatum; puis le roi, ayant refusé de recevoir le gouverneur sous prétexte qu'il était malade, fut menacé de déportation en Algérie. Il était entouré d'officiers, de fonctionnaires français dont M. Foures, représentant du Protectorat, et M. Luce, qui, vers 1898, devint Résident Supérieur au Cambodge, et pouvait voir de son palais le vapeur sur lequel on menaçait de l'embarquer, il signa la convention qu'on lui proposait (24 juin 1884), mais tremblant et laissant voir son accablement.²⁷

En ce qui concerne cet événement de 1884, un auteur cambodgien avait pu le décrire sur feuilles de latanier. Le manuscrit s'intitule *Sāstrā lom vāṃṃh*, ce qui signifie "le manuscrit [dans lequel on parle] de l'encerclement du palais royal." Ce document appartenait à la Bibliothèque de l'Institut Bouddhique à Phnom-Penh jusqu'à l'année 1968, après laquelle date il a disparu.

Un autre exemple du mouvement de lutte contre l'occupation française est l'affaire du prince Yukanthor.²⁸ Il était envoyé à Paris par le roi Norodom, son père, pour protester contre le gouverneur de Cochinchine. Le prince a rappelé dans un mémoire

²⁶Note de Leclère: "C'est ce pauvre personnage dont la République fit maladroitement son gouverneur général en Indochine vers 1908."

²⁷Leclère, op.cit., 464.

²⁸J. Hess, *L'affaire Yukanthor: Les dessous d'un protectorat* (Paris: Felix Juven, 1900).

au gouvernement français: "C'est par un coup de force, envahissant le palais, mettant les baïonnettes sur la gorge du roi, menaçant de l'enlever, de le déporter, que M. Thomson obtint le traité qui lui livrait tous les pouvoirs politiques du Cambodge." Cependant dans la chronique cambodgienne on écrit le contraire, cachant toute vérité:

Ensuite [le roi Norodom] chargea les princes Yukanthor et Bheanavong ainsi que le prince Peanh, fils de Yukanthor, d'aller à Paris pour assister [les Français] dans la cérémonie d'anniversaire²⁹ de la République Française.

Le lundi, sixième jour de la lune croissante du mois d'Āsāḍha, année du Rat, deuxième de la décade, 1900 de l'ère chrétienne, à sept heures du matin, les princes suivis des mandarins prirent congé du roi Norodom, leur père. Ils prirent le navire pour se rendre à Paris. A l'arrivée, ils saluèrent le [représentant] de la République Française et ils l'assistèrent dans la cérémonie selon la noble amitié. Après, les princes saluèrent le représentant de la République et retournèrent [au Cambodge]; mais le prince Yukanthor n'y rentra pas, il resta à Singapour.³⁰

Voilà tout ce qu'on peut trouver dans la chronique au sujet de l'affaire du prince Yukanthor.

Nous n'avons pas de preuves pour montrer que les Français, pendant l'occupation, contrôlaient directement les chroniques afin que les Cambodgiens n'y enregistrent pas tous les faits touchant leur politique coloniale. Mais on a bien compris que les Français n'autorisaient pas les Cambodgiens à rédiger à volonté les annales du pays. Ce contrôle était marqué par la présence du Résident Supérieur F. Lavit, comme membre, dans la commission chargée du travail d'impression de la chronique cambodgienne.³¹

D'après l'Introduction du volume VIII de la version de Vāṃṃ Juon, la chronique avait été révisée en vue de l'impression sous l'ordre du roi Monivong en 1929. Dans ce but le roi

²⁹ C'était l'Exposition Universelle. Voir Hess, op.cit., vi.

³⁰ Vāṃṃ Juon, 983.

³¹ Vid. infra, où la composition de la commission est précisée.

avait adressé au Résident Supérieur une lettre n° 158 datée du 20 octobre 1928 exprimant sa volonté d'imprimer la chronique royale. Cette demande a été favorablement accueillie par le Résident Supérieur, qui lui répondit par une lettre n° 280 datée du 13 novembre 1928. Ensuite, on a créé une commission chargée du travail d'impression. Cette commission avait comme membres:

- M. F. Lavit, Résident Supérieur du Cambodge.
- Samtec Cauhvā Vāṃṃ Vara Vāṃṃ Jaya, nommé Juon.
- Samtec Cakrī Kuṅjārādhīpati Uttama Krum Bahu, nommé Bej-Pun, Ministre de la Guerre et de l'Education.
- Sisovath Subhanavaṃsa, Ministre de l'Intérieur et des Cultes.
- Anak Ukñā Yomarāja, nommé Jā, Ministre de la Justice.
- Norodom Suramrit, Ministre de la Marine, de l'Agriculture, de l'Artisanat et du Commerce.
- Ukñā Prājñādhīpati, nommé Yin, Directeur du Bureau des Annales.

Malgré ces démarches préliminaires, dans l'Introduction du premier volume du texte de Vāṃṃ Juon il y a la copie d'une lettre datée du 25 février 1934, parlant encore de la demande d'impression. On ne sait pas pour quelles raisons, politique ou technique, la chronique cambodgienne n'a jamais été imprimée.

Nous commençons à comprendre dans quelles conditions travaillaient les rédacteurs des chroniques. Il est difficile de leur demander de faire l'impossible en décrivant les faits avec objectivité, en disant toute la vérité.

La seconde question se pose: sur quels documents travaillaient les Cambodgiens pour rédiger leurs chroniques, puisque la version la plus ancienne ne date que de 1818?

Jusqu'à présent cette question reste sans réponse. Mais nous avons quand même raison de croire que les récits trouvés dans les chroniques ne sont pas des produits de l'imagination de leurs auteurs, à l'exception des présages et des légendes racontés pour la gloire du roi. Ces mêmes légendes ainsi que

ces présages sont d'ailleurs d'un grand intérêt sur le plan ethnopsychologique. Parmi les huit versions des chroniques déjà citées, seule celle dite du Vatt Dik Vil, refaite en 1941 par le chef de la pagode, signale les différentes sources sur lesquelles a travaillé l'auteur. A la version de base, celle de Vāṃṃ Juon, s'ajoutent les traités de combat et les histoires des fonctionnaires civils et militaires au service du royaume. Ces quelques mots ne constituent pas une réponse à la question posée ci-dessus.

Obligés donc à laisser cette question de côté, nous nous proposons de mettre à l'épreuve la véracité des faits rapportés par les chroniques en les comparant avec les sources étrangères, en particulier les renseignements fournis par les voyageurs européens de l'époque.

Tout d'abord il faut considérer le souvenir de la première intervention européenne au Cambodge³² conservé dans toutes les versions. Nous donnons ici la traduction de cet épisode selon la version de Vāṃṃ Juon:

Deux Européens,³³ l'un nommé Vessa,³⁴ l'autre Vilo,³⁵ fils adoptif du roi Mahindarāja, revinrent du Laos, où ils avaient fait du commerce. Ils rencontrèrent Paramarāja Cau Bañā Tan', fils cadet [de Mahindarāja] et Braḥ Bhagavattī Srī Cakravattī,³⁶ au village de Tuol Aṅgun.³⁷ Ils furent mis au courant de tous les événements, puis ils décidèrent de prendre l'affaire en main. Alors [le prince Bañā Tan'] chargea huit gardes

³²Francis Garnier, "Voyage lointain aux royaumes de Cambodge et Laouen par les Néerlandais et ce qui s'y est passé jusqu'en 1644," in *BSGP*, 6^e sér., 2 (1871): 249-89.

³³Le mot *pārāṃṃ*, dérivé de *Frank*, désigne les Européens; il s'agit ici des Portugais et des Espagnols. Cf. Col Henry Yule and A.C. Burnell, *Hobson-Jobson...* New Edition... by William Crooke (London: John Murray, 1903), 352, sv *Firinghee*.

³⁴L'Espagnol Blas Ruiz. Voir Bernard Philippe Groslier, *Angkor et le Cambodge au XVII^e siècle...* (Paris: Presses Universitaires de France, 1958), 34.

³⁵Le Portugais Diogo Veloso.

³⁶La grande épouse du roi Sattha, elle est la mère de Cau Bañā Tan'.

³⁷Dans l'actuel *sruk* de *Tpūṅ Għmūṅ* de la province de *Kāmbāṅ'* *Cām*.

de corps adroits et armés d'accompagner les deux européens de Tuol Anġun à Srī Sajhar. Les deux européens ordonnèrent aux huit hommes de se cacher avec leurs armes, puis ils entrèrent [dans la ville] pour vendre leurs marchandises aux mandarins au service de Braḥ Rām. Ayant appris leur arrivée, celui-ci les fit appeler et les fit entrer [au palais]. Ils entrèrent sans crainte ni respect. Ayant appris qu'ils étaient les fils adoptifs de Mahindarāja, son ennemi, Braḥ Rām Jœñ Brai décida de s'en débarrasser et d'autant qu'il détestait beaucoup les Européens; il résolut de les faire tuer. Les huit hommes, au courant du projet meurtrier, avertirent les deux Européens. Ceux-ci, étant sur leurs gardes, se préparèrent à flatter Braḥ Rām afin de gagner sa confiance. Ils l'engagèrent à aller chasser dans la forêt située au sud [du palais]. Braḥ Rām accepta et dit en cachette à ses hommes de confiance, "Quand nous aurons levé le gibier, tirez et que le coup frappe les deux Européens à mort." A une heure avancée de la nuit, les Européens ordonnèrent aux huit hommes armés de se glisser et de surprendre Braḥ Rām. Ils tirèrent sur Braḥ Rām et ses hommes, qui moururent cette nuit-là. Après trois ans de règne, Braḥ Rām mourut le onzième jour de la lune décroissante, du mois de Phalguna, en l'année du Coq, neuvième de la décade, 2141 de l'ère bouddhique, 1598 de l'ère chrétienne.³⁸

On peut noter que certains détails du souvenir varient selon les auteurs et que les inscriptions de l'époque moyenne ne nous offrent pas la possibilité de faire des vérifications.

Un deuxième exemple se trouve dans les récits de voyage du Hollandais Gérard Van Wusthof, *alias* Gerit van Wuijsthoff, sous-marchand de la Compagnie des Indes Hollandaises, qui traversait le Cambodge et le Laos en bateau en 1641. Il nous a laissé la note suivante:³⁹

Le 29 juillet 1641, nous atteignîmes le bourg de Loim,⁴⁰ d'où le fleuve prend son nom. Il y a là, sur les deux

³⁸Vāṃñ Juon, 287-8.

³⁹Cf. Garnier, "Voyage lointain..."

⁴⁰Note de Garnier: "Il s'agit ici de la partie du fleuve qui comprend le groupe d'îles de la Sautin et les villages de Knong, Maha Siet, Bat Top, etc... C'est aujourd'hui encore l'un des endroits les mieux cultivés et les plus peuplés du Cambodge. Quant à l'étymologie donnée au nom du fleuve (Loim-Lou-Wen), elle ne repose évidemment sur rien de sérieux. Consultez, pour cette partie du voyage de Wusthof, la grande carte du Cambodge publiée par l'Hydrographie Française (Manen, Vidalin, Héraud, 1867)." Voir aussi Etienne Aymonier, *Le Cambodge, I: Le royaume actuel* (Paris: Ernest Leroux, 1900), 255, ainsi que son

rives, plus de trois cents maisons. Au-delà est le village de Gockelock:⁴¹ on y trouve les ruines de l'habitation du roi, qui, il y a neuf ans, fut vaincu par son oncle, le vieux roi actuel, fait prisonnier, et étouffé entre deux oreillers.⁴²

Ces notes, qui ont été établies par Van Wusthof d'après les dires des gens, correspondent bien à ce que disent les chroniques.⁴³ C'est le roi Cau Bañā Tū, du nom de sacre Srī Dharmarāja, qui s'installait à Koḥ Ghlok. Il s'était épris de la femme de son oncle, la princess Aṅg Vattī, à laquelle il avait été fiancé depuis sa jeunesse. Elle avait préféré son ancien fiancé et l'avait suivi jusqu'au palais de Koḥ Ghlok. Son oncle, l'ubhayorāj Braḥ Outey, leva une armée pour aller combattre son neveu. A la première rencontre, les gens du roi furent battus et quatre de leurs chefs furent tués. Le roi s'enfuit du palais, traversa le fleuve et regagna la rive orientale. L'armée de son oncle le poursuivit, l'atteignit et le tua à coups de fusils. Quant à la princesse Aṅg Vattī, elle fut amenée à Oudong. Elle fut tuée à coups de bâton à Beng Samridh. On peut noter que les circonstances de la mort du roi et les supplices infligés à la

Le Cambodge, III: 770, n. 1.

⁴¹Note de Garnier: "Aujourd'hui Compong Cham. C'est à très-peu de distance dans l'intérieur que se trouvent les ruines importantes de Pnom Bachey, dont le dessin et la description ont été données dans *Le Tour du Monde*. Elles attestent le long séjour qu'ont fait les rois du Cambodge en ce point." Nous nous permettons de signaler que Garnier s'était trompé de situer Gockelock en cet endroit. Le mot Gockelock correspond exactement au mot cambodgien Koḥ Ghlok, qui signifie littéralement 'île calebasse', c'est-à-dire l'île qui a la forme d'une calebasse. C'est cette île qui se trouve en face du village de Prêk Leap, qui est à peine dix kilomètres de Phnom-Penh. Elle est connue aujourd'hui sous le nom de Koḥ Ukñā Tei (île de l'Ukñā Tei). Cf. Aymonier, *Le Cambodge, III: 770*.

⁴²Note de Garnier: "Ce serait dépasser la limite imposée à ces notes que de raconter les événements auxquels il est fait allusion. Je préfère renvoyer le lecteur à l'Essai historique sur le Cambodge que contiendra la publication du voyage d'exploration en Indochine, qui est aujourd'hui en préparation à la maison Hachette."

⁴³Voir la version de Vāṃñ Juon, 385-93. Cf. Leclère, *Histoire*, 341.

princesse varient selon les versions. Mais aucune de ces versions ne parle de l'étouffement entre deux oreillers comme moyen de tuer le roi.

Un détail très intéressant fourni par cette notice est son indication de la date de l'événement, laquelle invite comparaison avec la date attestée par les chroniques. Van Wusthof remarque que l'épisode en question s'était passé neuf ans avant son arrivée. S'il n'y avait pas d'erreur de compréhension entre son interprète et lui, l'évidence qu'il apporte place l'événement dans l'année 1632.

En effet, toute chronique datant l'événement de l'année 1631 ou l'année 1632 a raison. Car le problème des dates, que nous allons examiner plus loin, est très compliqué. Parmi les autres documents indigènes, dans l'espèce les inscriptions de l'époque moyenne, nous n'en avons que trois ayant rapport avec les chroniques et qui puissent montrer la véracité de leurs récits.

Le premier est l'inscription moderne d'Angkor n° 3,⁴⁴ comprise sous le numéro d'inventaire K.302, qui fait mention des vœux formulés à Angkor Vat par le roi Paramarājādhirāja Rāmādhipati, bien connu dans les chroniques sous le nom de Satthā, et de la date de naissance de son fils Paramarājādhirāja, appelé par les chroniqueurs Bañā Tan'. Ce dernier fut né le mercredi, quatorzième jour de la lune décroissante du mois d'Āsādha, année du Lièvre, en 1501 de la Grande Ere, soit 1579 A.D.

Le deuxième est l'inscription de Vat Ramlak ou Anlok⁴⁵ (K.27), qui se trouve dans le sruc de Brai Krapas, actuelle province de Takaev. Elle mentionne l'année de la construction de la pagode en question (1586 A.D.) ainsi que l'année (1587

⁴⁴ Saveros Lewitz, "Textes en kmer moyen: Inscriptions modernes d'Angkor 2 et 3," in *BEFEO*, LVII (1970): 99-126. Cf Aymonier, *Le Cambodge*, III: 292-5, et "Les inscriptions de Preah Peân (Angkor Vat)," in *JA*, IX^e sér., XIV (novembre-décembre 1899), n° 27: 524-9.

⁴⁵ Aymonier, *Le Cambodge*, III: 758; cf. *Le Cambodge*, I: 196.

A.D.) au cours de laquelle s'était arrêtée la construction à cause d'une attaque siamoise sur la ville de Lañvaek. Voici un extrait de l'inscription suivie de sa traduction:

(1) *Siri Sakyamuni sabbanubuddha* (2) *ssa parinibhana divasato pa* (3) *tthaya catu dinna catu massa* (4) *ekuna tinsa ekasata samva* (5) *cchara satadikani dve samvaccha* (6) *ra sahasani atikantani a* (7) *hesum | ai ta kāl bi sān aramm* (8) *neeḥ ku naksatra sakarāja pān* 949 (9) *grā sœk braḥ Naressakhassa*⁴⁶ *gap mok* (10) *cpā Laveek*⁴⁷ *phaek gnā grā noḥ*.

(1-7) Depuis le jour où Śrī Sakyamuni, le Buddha omniscient, est entré dans le Parinirvāṇa, il s'est écoulé deux mille cent vingt-neuf années, quatre mois et quatre jours.

(7-10) Au moment de la construction de cette pagode, en l'année du Porc, 949 de l'ère culla,⁴⁸ l'armée de l'auguste Naressakhassa convint⁴⁹ de venir attaquer Laveek, à ce moment nous nous sommes dispersés.

Les chroniques royales signalent une attaque siamoise déclenchée contre les provinces du nord-ouest du Cambodge; les unes disent en 1576 A.D., les autres en 1588 A.D. En tenant compte de l'authenticité de l'inscription, nous pouvons af-

⁴⁶Aymonier a lu *Nares Khanatap*; voir son *Le Cambodge*, III: 758. Cf. note 49 ci-dessous.

⁴⁷Forme ancienne de Lañvaek.

⁴⁸Soit 1587 A.D. Normalement, le terme *sakarāja* désigne la grande ère, mais il correspond ici à l'ère culla.

⁴⁹En réalité, le mot transcrit *gap* à la ligne 9 pourrait également être lu *tap*, étant donné qu'à cette époque les consonnes *ṣ* (*g*) et *ṣ* (*t*) sont presque identiques et l'on ne peut distinguer l'une de l'autre que par le contexte. La forme *tap* répondrait à *tap' /tɔp/* 'donner un coup de poing' du khmer moderne, ce qui ne convient pas au texte. Dans ce cas, comme pensait Aymonier (cf. note 46), le mot fait partie du nom de roi siamois, qui devient par conséquent *Naressakhassatap*. Nous avons choisi *gap* parce que, d'une part, le nom du roi selon les chroniques siamoises est *Naresuon* (< sanskrit *nareśvara*) et, d'autre part, *gap* préfigure *gāp' /koəp/* 'convenir, plaire' en khmer moderne.

firmer que la capitale khmère, Lañvaek, fut attaquée par les Siamois pour la première fois en 1587.

Le troisième document est l'inscription moderne d'Angkor n° 39,⁵⁰ datant de 1747 A.D. Elle commémore un acte de mérite accompli au Braḥ Bān' par un mandarin ayant pour titre Ukñā Vaṅsa Agga Rāja. En même temps, nous pouvons en tirer des renseignements historiques grâce à des passages retraçant la vie du mandarin de l'année du Serpent à celle du Lièvre, année où l'inscription fut gravée. Les faits qui nous intéressent sont:

- En l'année du Serpent, soit 1739 A.D., l'arrivée de Kruṅ Debva (Ayuthya) du roi appelé Braḥ pāda anak jā amcās';⁵¹

- La répression des révoltes éclatées en l'année du Rat, soit 1744 A.D., dans les sruk de Ralie Phaier, Paripur, Khlan, Kran et Kragar; et

- En l'année du Lièvre, soit 1747 A.D., le départ du mandarin pour combattre la princesse Braḥ Mahā Khsatrī.

Les chroniques modernes⁵² rapportent presque tous les faits et avec beaucoup de détails, sauf la révolte dans les provinces. Les chroniques et les inscriptions se complètent, et nous avons lieu de croire que les auteurs des chroniques se servaient de documents dignes de foi pour rédiger les annales.

S'il en est ainsi, la question se pose: Si ces documents existaient en réalité, pourquoi aucun d'eux ne nous est-il parvenu? Avant 1970, il était difficile de croire que tous les anciens documents ayant un intérêt historique aient disparu. On avait le ferme espoir qu'ils existaient encore dans différentes pagodes qui, aujourd'hui comme auparavant, sont des centres culturels pour les Cambodgiens.

⁵⁰Saveros Pou, "Inscriptions modernes d'Angkor 35, 36, 37 et 39," in *BEFEO*, LXI (1974): 301-37, surtout 318-26. Cf. Aymonier, "Les inscriptions du Preah Peân," n° 26, 521-4, comprise dans son *Le Cambodge, III*: 310-2. Voir aussi David P. Chandler, "An Eighteenth-Century Inscription from Angkor Wat," in *JSS*, 1971: 151-9.

⁵¹Le roi Srī Dhammarāja.

⁵²Cf. la version de Vāṃṃ Juon, 540-54.

Les principaux facteurs qui entraînent la disparition des documents anciens sont le climat, les guerres et les copistes. Puisque les anciens manuscrits étaient soit des feuilles de lantanier, soit des feuilles de papier pliées en accordéon, ils ne pouvaient pas résister longtemps au climat chaud et humide de la région. En outre, le seul moyen de les conserver était de les garder dans des armoires. Malheureusement, ce procédé ne peut pas les protéger contre les termites et autres insectes. En plus, les guerres qu'avait connues le Cambodge pendant cinq siècles---depuis le XVe jusqu'au XIX^e siècle---avaient fait disparaître tous les anciens manuscrits. Il est certain que, lors de la prise de Lanvaek par les Siamois en 1594, beaucoup de documents de tous genres et d'objets de valeur ont été emportés par ces derniers à Ayuthya. Il y a eu, à propos de ceci, une légende bien connue par les Cambodgiens et intitulée *Rœung Prah Ko Prah Kaev*. Nous en reproduisons ici un extrait de la version recueillie par Janneau:⁵³

Le Cambodge était autrefois un grand empire florissant et prospère. Je parle ici d'il y a bien longtemps, je ne sais combien de centaines, combien de milliers d'années; toujours est-il que dans les annales il est fait mention d'un roi nommé Préa: Chey Che Sda, qui résidait dans la citadelle de Lovèk. Cette forteresse était vaste; on avait planté des bambous et creusé des douves tout autour. Le cheval le plus vigoureux ne pouvait en faire le tour au galop. A l'intérieur étaient deux statues, dites Préa: Kou et Préa: Kev, dont le ventre contenait des livres sacrés en or où l'on pouvait apprendre des formules de prières, ainsi que toutes les connaissances imaginables sur quelque sujet que ce soit. Le roi du Siam, éprouvant un violent désir de s'approprier le Préa: Kou et le Préa: Kev, leva une armée et vint faire la guerre à Préa: Chey Che Sda, mais, n'ayant pu réussir par ce moyen à s'emparer des statues, il s'avisa de faire glisser en guise de balles dans les fusils de son armée des pièces de monnaie et des lingots d'argent, et fit tirer de façon que ses projectiles vinrent tomber à l'intérieur, après quoi les Siamois se mirent en route pour retourner dans

⁵³G. Janneau, *Manuel pratique de la langue cambodgienne...* (Saigon: Imprimerie Nationale, 1870). La légende en question se trouve dans le chapitre intitulé "Supplément: Exercices de traduction," de la page 85 à la page 90, où elle est appelée *Les statues de la citadelle de Lovèk*. Nous avons gardé les mots transcrits tels qu'ils sont dans le texte.

leur pays. Les Cambodgiens, voyant que les monnaies tirées contre eux étaient tombées dans les plantations de bambous de la citadelle, s'empressèrent de couper et d'abattre tous ces bambous pour ramasser l'argent. Dès que les Siamois surent que les Cambodgiens avaient coupés les bambous de façon à déboiser complètement le terrain, ils revinrent pour la seconde fois avec une armée faire la guerre au Cambodge, furent vainqueur et s'emparèrent des deux statues qu'ils emportèrent dans le royaume de Siam, puis, ayant ouvert le ventre au Préa: Kou et au Préa: Kev, ils purent prendre les livres qui s'y trouvaient renfermés et en étudier le contenu; c'est pour cela que les Siamois sont devenus bien supérieurs aux Cambodgiens dans toutes les branches de connaissances, tandis que ce dernier peuple est plongé dans une ignorance telle qu'il ne s'y trouve pas d'hommes en état de faire quoi que ce soit à l'égal des autres pays.

A la lumière d'une telle tradition, il ne paraît pas exagéré de supposer qu'une partie des manuscrits cambodgiens a été perdue à cause d'être emportée par les Siamois et qu'ils ont été détruits par la suite pendant la prise d'Ayuthya par les Birmans en avril 1767.⁵⁴ Dans un sens général, enfin, les guerres incessantes qu'avait supportées le peuple khmer du milieu du XVII^e au milieu du XIX^e siècle, en particulier les guerres d'intervention siamoises et vietnamiennes à partir du XVIII^e siècle, ont provoqué la destruction d'une quantité énorme de manuscrits et d'autres documents. Les deux côtés, soit Siamois, soit Viêtnameis, vainqueurs ou vaincus, emportaient tout ce qu'ils trouvaient dans leur passage, brûlaient tout ce qu'ils ne pouvaient pas emporter.

Le troisième facteur qui entraîne la disparition des anciens manuscrits a été les copistes eux-mêmes. Nous pouvons déclarer avec une ferme conviction que les Cambodgiens, par conscience ou par croyance, ont toujours fait preuve d'un grand respect pour leurs manuscrits. Ils les conservaient soit chez eux, soit dans les pagodes. Dans la bonne intention de les protéger, ils les copiaient et recopiaient. En même temps, ils avaient la curieuse habitude d'attacher à la copie plus de

⁵⁴G. Cœdès, *Les peuples de la péninsule indochinoise* (Paris: Dunod, 1962), 153.

valeur qu'au texte original. A mesure que ce dernier perdait son importance il risquait de disparaître.

Nous avons montré, d'une manière sommaire, la véracité conditionnelle des récits rapportés par les chroniques et dans quelles circonstances ces documents ont été rédigés. Comme ces chroniques proviennent de huit versions différentes, il nous reste à parler des problèmes posés par leur diversité. Ils sont au nombre de deux: les faits historiques et les dates.

Le premier problème n'est pas facile à résoudre. Nous avons déjà vu que les auteurs des chroniques n'étaient pas libres de rédiger leurs travaux, car ils étaient contrôlés par les rois et, pendant la colonisation, par les administrateurs français. En plus, l'interprétation des faits historiques dépend de la personnalité des auteurs, suivant par exemple qu'on est grand mandarin ou moine bouddhiste. Nous possédons peu de moyens de prouver l'exactitude des récits rapportés. Les inscriptions de l'époque moyenne ne sont pas nombreuses, mais il y en a quelques-unes qui ont rapport à l'histoire du pays. Ce sont, par exemple, les trois inscriptions citées plus haut. Après celles-ci, nous pouvons recourir aux relations des voyageurs européens.⁵⁵ Ceux-ci, arrivés au Cambodge au cours du XVI^e et XVII^e siècles, étaient des Portugais, des Espagnols et des Hollandais. Les documents qu'ont laissés ces aventuriers ne nous permettent de vérifier que les événements postérieurs à 1511,⁵⁶ date de la prise de Malacca par les Portugais. Ensuite, il y a les rapports des missionnaires.⁵⁷ Mais parmi les documents de

⁵⁵Pour les documents européens ayant rapport à l'histoire du Cambodge au XVI^e et XVII^e siècles, voir les deux ouvrages fondamentaux cités ci-dessus: Groslier, *Angkor et le Cambodge*, et Garnier, "Voyage lointain." Voir également A. Cabaton, "Notes sur les sources européens de l'histoire de l'Indochine," in *BCAI*, 1911: 5-31, et A. Cabaton, *Brève et véridique relation des événements du Cambodge par le P. Gabriel Quiroga de San Antonio* (Paris: Ernest Leroux, 1914).

⁵⁶Cœdès, *Les Etats hindouisés*, 444; Groslier, *Angkor et le Cambodge*, 142.

⁵⁷Adrien Launay, *Histoire générale de la Société des Mission Etrangères* (Paris: Tequi, 1894), en trois volumes; Adrien Lau-

cette catégorie il y en a très peu qui rapportent les mêmes faits historiques que les chroniques. En effet, ces documents, bien que précis et nécessaires, limitent également notre possibilité de vérification. Enfin, nous avons recours aux chroniques des pays voisins, siamoises et vietnamiennes,⁵⁸ qu'il faut utiliser avec un esprit non moins critique.

Le second problème, celui des dates, est très complexe. Pour un même événement on peut avoir autant de dates que de versions. Ces contradictions chronologiques sont dûes, d'une part, à des erreurs commises par les copistes et, d'autre part, au système chronologique adopté par chacun des auteurs des chroniques.

Dans le premier cas, la correction est facile: il suffit de comparer une date suspecte avec les précédentes et les suivantes, puisque chaque date est citée par le nom de l'année cyclique⁵⁹ suivi du numéro de la décade.

Dans le second cas la correction des dates fautives entraîne beaucoup de difficultés. Nous prenons un exemple: la date de l'avènement du roi Mahindarāja (*alias* Satthā) et celle de sa mort, suivant les différentes chroniques.

nay, *Histoire de la Mission de Cochinchine, 1658-1823; documents historiques* (Paris: Douniol et Retaux, 1923-25), en trois volumes.

⁵⁸L. Cadière et P. Pelliot, "Première étude sur les sources annamite de l'histoire d'Annam," in *BEFEO*, IV (1904): 617-71.

⁵⁹G. Cédès, "L'origine du cycle des douze animaux au Cambodge," in *T'oung Pao*, XXXI (1935): 315-29; R. Billard, "Les cycles chronographiques chinois dans les inscriptions thaïes," in *BEFEO*, LI (1965).2: 405.

<i>Chronique</i>	<i>Mahindarāja</i>
VJ ⁶⁰	1579 ⁶¹ - 1596
SP	1577 - 1596
P58	1567 - 1584
DV	1576 - 1594
P65	1575 - 1594
KK	1612 - 1631

D'une manière générale, l'écart entre les dates rapportées par les différentes versions des chroniques se réduit petit à petit à partir du XVI^e siècle. Dans le présent cas, on remarquera que, tandis que la durée du règne rapportée ne varie que par deux ans (d'un minimum de 17 ans à un maximum de 19 ans), il est malaisé de reconnaître une divergence systématique entre les différentes chroniques. Par contre, si nous mettons à part les dates d'avènement et limitons notre examination aux dates de la mort de Mahindarāja, les écarts paraissent explicables. Ces écarts sont comme suit:

47 ans entre KK	et P58
37 ans entre KK	et P65/DV
35 ans entre KK	et VJ/SP
12 ans entre P58	et VJ/SP
10 ans entre P65/DV	et P58
2 ans entre P65/DV	et VJ/SP

Pour passer à l'explication de ces écarts, il est nécessaire de rappeler que le système cambodgien de la supputation du temps est basé sur le cycle sexagénaire, comprenant lui-même deux cycles mineurs employés concurremment, l'un duodénaire,

⁶⁰ Les sigles désignent les manuscrits suivants: VJ = la chronique appelée version de Vāmān Juon; SP = la chronique trouvée à la pagode de Sitpu dans le sruk de Saan, province de Kaṅtāl; DV = la chronique rédigée par le chef de la pagode de Dik Vil, dans le sruk de Saan; KK = la chronique trouvée à la pagode de Kok Kak, dans le sruk de Kaṅtāl Sdīn, province de Kaṅtāl; P58 et P65 sont les cotes des chroniques appartenant à l'Ecole Française d'Extrême-Orient à Paris.

⁶¹ La première date est celle de son avènement, la seconde celle de sa mort.

l'autre dénaire. Le premier est appelé aussi cycle "des douze animaux," puisque les douze années qu'il comporte sont connues chacune par le nom d'un animal,⁶² alors que le second est appelé couramment la "décade." Il se trouve que la mention dénaire de l'année est traduite par l'unité du millésime de l'ère culla. Cinq cycles duodénaires et six cycles dénaires se combinent pour exprimer sans ambiguïté soixante années. Prenons l'exemple d'un cycle de douze ans:

<i>noms des années en cambodgien</i>	<i>noms des années en français</i>	<i>numéro de la décade</i>	<i>millésime de l'ère culla</i>	<i>millésime de l'ère chrétienne</i>
msāñ'	Serpent	1	631	1269
mamī	Cheval	2	632	1270
mamae	Chèvre	3	633	1271
vak	Singe	4	634	1272
rakā	Coq	5	635	1273
ca	Chien	6	636	1274
kur	Porc	7	637	1275
jūt	Rat	8	638	1276
chlūv	Bœuf	9	639	1277
khāl	Tigre	10	640	1278
thoḥ	Lièvre	1	641	1279
roñ	Nāga	2	642	1280

Le lecteur comprendra que, d'après ce système combiné, une année du cycle duodénaire retrouvera le même numéro du cycle dénaire dans soixante ans. Mais au cas où l'on perd le numéro de la décade en retenant seulement le nom de l'année, on court le risque de se tromper par 12 ans, 24 ans, 36 ans, 48 ans, et ainsi de suite. Cela explique l'écart de 12 ans ainsi que les écarts de 35, 37 et 47 ans (qui se rapprochent sensiblement de 36 et 48 ans) mentionnés ci-dessus. Dans le cas contraire, si l'on perd le nom de l'année duodénaire, ce qui est le moins

⁶²Voir le tableau ci-dessous.

fréquent, on pourrait se tromper de 10 ans, parce qu'au bout de dix ans le même numéro de la décade se reproduit. C'est le cas de l'écart des dates entre P58 et P65/DV.

Quant à la différence d'un ou de deux ans, celle-ci proviendrait de la façon dont on calcule le temps écoulé entre deux dates. Prenons un exemple: un certain roi a régné de 1579 à 1596. D'après l'usage cambodgien, la durée de ce règne est de dix-huit ans, parce que l'année de son couronnement ou celle de la fin de son règne est comptée comme une année entière, alors qu'en réalité elle pourrait difficilement l'être. Par conséquent, quand on additionne la durée du règne à l'âge auquel le roi était monté sur le trône pour trouver l'âge auquel il est mort, on peut se tromper d'un ou deux ans. C'est le cas de l'écart de deux ans entre les dates données par VJ et P65. A cause de cette façon de calculer, nous trouvons des écarts de 35, 37 ou 47 ans au lieu d'un nombre multiple de douze.

Ayant exposé la véracité relative de ces documents et le problème si complexe de la chronologie que les caractérise, nous nous adressons à une question finale: Quelle est donc l'intérêt des chroniques royales khmères pour l'histoire du Cambodge?

Nous savons que les chroniques, comme indique leur nom de *rājabaṅsāvātāra* ou *rapā khsatra*, sont des "histoires des rois," des "histoires des familles royales." Par conséquent, on ne peut trouver dans ces documents qu'une partie des activités des rois. Ce sont surtout les bienfaits et les victoires qu'ils commémorent. Les défauts et les erreurs n'y figurent pas, ou bien l'auteur les arrange de telle façon qu'ils ne touchent pas l'honneur de la famille royale. Malgré cette qualité tendancielle, ont une valeur particulière pour l'histoire, puisque c'est elles qui fournissent la continuité que l'on ne peut jamais gagner des autres sources dont nous disposons.⁶³

⁶³Cœdès, "Essai de classification," 15, cité ci-dessus.

Les chroniques royales ne contiennent pas d'éléments pour les études économique et sociale du Cambodge. Seuls les codes⁶⁴ et les ordonnances royales⁶⁵ peuvent nous fournir des renseignements sur la société khmère. La plus grande partie des codes datent du milieu du XIX^e siècle, du règne du roi Ang Duong. Quelques-uns seulement remontent au XVIII^e siècle. Il en est de même pour les ordonnances royales.

On peut noter également que les auteurs des chroniques ont modifié les titres des bonzes,⁶⁶ des mandarins et des rois. Il paraît que les titres trouvés dans les chroniques ne sont pas ceux de l'époque mais ceux qui étaient d'usage courant du vivant de leurs auteurs. Par conséquent, l'étude de la hiérarchie du mandarinat d'après les chroniques exige un sérieux contrôle.

⁶⁴Adhémar Leclère, *Recherches sur la législation cambodgienne (droit privé)* (Paris: Challamel, 1890); *Recherches sur la législation criminelle et la procédure des Cambodgiens* (Paris: Challamel, 1894); "Droit cambodgien," in *NRHDFE*, 1894; *Recherches sur le droit public des Cambodgiens* (Paris: Challamel, 1894); *Les codes cambodgiens* (Paris: Ernest Leroux, 1898), en deux volumes.

⁶⁵Au Chhieng, *Catalogue du fonds khmer*, cotes 56, 103, 156.1, 287, 288.3 (côté B).

⁶⁶Les titres des bonzes que l'on trouve dans les inscriptions de l'époque moyenne figurent rarement dans les chroniques. Certaines expressions de la titulature ont également disparu. Des termes tels que *anak samṭec*, *anak yœñ*, *anak mahāthera*, *anak*, *anak mahāsaṅgharāja* et *anak braḥ* n'existent plus dans les chroniques. On n'y trouve que des termes modernes, par exemple *saṅghanāyaka* et *samṭec*. Voir François Martini, "Organisation du clergé bouddhique au Cambodge," in *Présence du Cambodge*, numéro spécial de *FA*, 114-115 (novembre-décembre 1955): 416-24. Cf. *Inscriptions modernes d'Angkor*. 2^e édition (Phnom-Penh: Institut Bouddhique, 1958), 201-6.

ABREVIATIONS

- BCAI *Bulletin de la Commission Archéologique de l'Indochine (Paris).*
- BEFEO *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient (Hanoi, Saigon, Paris).*
- BSEI *Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises, Nouvelle Série (Saigon).*
- BSGP *Bulletin de la Société de Géographie de Paris.*
- ER *Excursions et Reconnaissances (Saigon).*
- FA *France-Asie (Saigon, Paris).*
- JA *Journal Asiatique (Paris).*
- JSS *Journal of the Siam Society (Bangkok).*
- NRHDFE *Nouvelle Revue Historique de Droit Français et Etranger (Paris).*